

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Janvier 2025

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
27/12/2024

| En exercice | Présents | Votants |
|-------------|----------|---------|
| 14 | 13 | 13 |

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-06 Autorisation de
Bail du local 1, rue de Danzé

Envoyé en préfecture le :

16 JAN. 2025

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

SD 20 JAN. 2025

Déposé en ligne le

31 JAN. 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de janvier à 19 heures 45, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme CHÉRAMY Laure-Aline est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire informe que dans le cadre de la location du local sis 1, rue de Danzé, il convient d'établir des baux avec la sophrologue.

Mme le Maire propose que cette rédaction soit faite par l'étude VIOLET-MARECHAL & RAVIN à Vendôme.

Cela garantira au professionnel et à la mairie une parfaite rédaction des baux commerciaux.

Mme le Maire demande aux membres présents de bien vouloir l'autoriser à signer ces baux par l'intermédiaire de Maître David RAVIN.

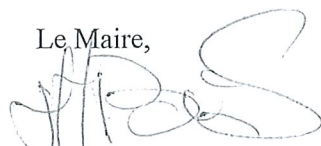
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal,

DECIDENT :


d'autoriser le Maire à signer les baux commerciaux avec les praticiens pour la maison de santé par l'intermédiaire de l'étude VIOLET-MARECHAL-RAVIN de Vendôme.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


CHÉRAMY Laure-Aline